

INFORMATIONS AUX HABITANTS



1. MESSAGE DE LA GENDARMERE NATIONALE.

Une recrudescence de cambriolages est actuellement recensée sur le département. Il faut être vigilant et signaler sans aucune hésitation tous faits paraissant suspects, en composant le 17.

2. PASSAGE DU RELEVEUR E.R.D.F.

Le prochain passage du releveur de compteurs électriques aura lieu du **22 novembre 2017 au 24 novembre 2017 inclus**. En cas d'absence au domicile vous pourrez communiquer vos index par internet sur le site www.enedis.fr ou par téléphone au 0820 333 433 (coût : 0,12 € la minute).

3. RESULTATS DE L'INSPECTION DU VILLAGE DU 28 OCTOBRE 2017.

L'inspection du village par la commission hygiène et sécurité en date du 28 octobre 2017 a fait ressortir **27** remarques formulées à l'encontre de particuliers dont 16 pour trottoirs/caniveaux non nettoyés de longue date ; 3 pour haies dépassant sur domaine public et 8 cas divers. Un nouveau contrôle sera effectué par le maire, **samedi 18 novembre 2017** dans la journée. A l'issue de cette seconde vérification, des courriers seront adressés aux propriétaires concernés.

4. OUVERTURE PARTIELLE DE LA DECHARGE DES DECHETS VERTS SISE RUE DES FLEURS.

La décharge des déchets verts, située rue des Fleurs, sera ouverte partiellement (uniquement déchets verts du jardin, feuilles mortes,...) et hors branchages et bois de toute nature, tronc d'arbres, souches,

Les chargements seront vérifiés à l'extérieur de la décharge et les déchargements se feront après validation sur la plateforme bétonnée.

Elle sera sous surveillance via Messieurs Christian DELESSE et Fabien VILHEM, les mercredis et samedis de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures, et ce à compter du **15 novembre 2017 jusqu'au 02 décembre 2017 inclus**. **A l'issue, elle sera fermée jusqu'au printemps 2018**. Les modalités d'ouverture en 2018 seront communiquées dès que possible.

5. SPECTACLE OFFERT PAR LA CASC POUR LES PERSONNS DE PLUS DE 64 ANS.

La C.A.S.C offre un spectacle au « W » de Woustviller aux personnes de plus de **65 ans**. Les modalités vous seront précisées ultérieurement dès que parfaitement connues. **Les places pour notre commune sont limitées**. Les inscriptions se feront impérativement en mairie. Les dates retenues sont : **17-18-24 et 25 février 2018**.

St-Jean Rohrbach, le 06 novembre 2017.

Le maire

Cyrille FETIQUE